



Trivium

Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes- und Sozialwissenschaften

17 | 2014
Relire Marcel Mauss

Marcel Mauss (1872-1950)

René König

Traducteur : Isabelle Kalinowski



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/trivium/4895>

DOI : [10.4000/trivium.4895](https://doi.org/10.4000/trivium.4895)

ISSN : 1963-1820

Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Référence électronique

René König, « Marcel Mauss (1872-1950) », *Trivium* [En ligne], 17 | 2014, mis en ligne le 30 septembre 2014, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/trivium/4895> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/trivium.4895>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.



Les contenus de la revue *Trivium* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Marcel Mauss (1872-1950)

René König

Traduction : Isabelle Kalinowski

NOTE DE L'ÉDITEUR

Nous remercions la *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* de nous avoir accordé l'autorisation de traduire ce texte pour le présent numéro.

Wir danken der *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* für die freundliche Genehmigung, diesen Artikel in französischer Übersetzung zu publizieren.

- 1 « Mauss sait tout », avaient l'habitude de dire les étudiants de sociologie à Paris vers le milieu des années 1920. Cet énoncé ne se référait pas seulement aux qualités personnelles de l'intéressé, mais revenait à prendre acte explicitement du fait que, après la mort prématurée d'Emile Durkheim (1917), Mauss fut considéré comme le chef de file de l'école durkheimienne¹. Cette idée, vague dans un premier temps, ne cessa de se confirmer. En 1925, il fut à l'origine de la refondation de *L'Année sociologique (Nouvelle Série)* ; il avait collaboré à tous les numéros de la première série, du premier au dernier². Cette année-là, il publia également le plus fameux de ses écrits, *l'Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*³ ainsi qu'un *In memoriam* consacré aux œuvres encore inédites de Durkheim et de certains de ses collaborateurs morts à la guerre, comme Robert Hertz (1882-1915), dont lui-même était très proche⁴. En publiant ce second recueil, Mauss faisait allégeance à la tradition de Durkheim ; mais *l'Essai sur le don* fut incontestablement le chef d'œuvre de l'ethnosociologie moderne. Dans ce livre, Mauss tira les conséquences théoriques des recherches de Richard Thurnwald⁵ et Bronislaw Malinowski⁶, dont la publication avait été un événement international, et des acquis de beaucoup d'autres ethnosociologues. Son originalité créatrice était ainsi devenue manifeste, ce qui entraîna immédiatement des répercussions : à la fin des années 1920, il devint le chef de file incontesté de la deuxième génération de l'école durkheimienne. Le verdict des étudiants s'était vérifié.

- 2 Retraçons encore brièvement quelques étapes de cette évolution, qui se mit en place avec une rapidité remarquable. En 1923, Marcel Mauss fut élu vice-président de la Société Française de Psychologie ; cette élection mit un point final à un regrettable malentendu, selon lequel la sociologie au sens où l'entendait Durkheim était en conflit avec la psychologie⁷. Il est certain que Mauss et Durkheim partageaient la méfiance d'Auguste Comte envers la psychologie ; mais encore faut-il savoir quelle psychologie était en cause. La condamnation de Comte et la méfiance de Durkheim et Mauss étaient exclusivement dirigées contre la psychologie constructiviste abstraite du XIX^e siècle. L'un comme l'autre contribuèrent au contraire à la fondation de la psychologie moderne : Durkheim en la pratiquant de fait, et Mauss en collaborant explicitement à l'élaboration des fondements de la psychologie, de la psychologie sociale et de l'anthropologie culturelle modernes. Mais Mauss fut également reconnu comme sociologue par les contemporains de Durkheim qui étaient encore en vie, comme Lucien Lévy-Bruhl ; ce dernier le nomma en 1925 secrétaire de l'Institut de Sociologie de Paris. La même année, Mauss fonda avec Lévy-Bruhl et Paul Rivet l'Institut d'Ethnologie où il enseigna pendant de nombreuses années, jusqu'à ce qu'il soit élu en 1931 professeur au Collège de France. Ce fut le couronnement de son parcours.
- 3 Ce succès était d'autant plus étonnant que celui qui cumula toutes ces charges honorifiques n'avait jamais soutenu de thèse. Après avoir passé en 1892 l'agrégation de philosophie étonnamment jeune, Mauss poursuivit des études d'histoire des religions et de sciences du langage et obtint dès 1902, à l'École Pratique des Hautes Études de Paris, la chaire d'histoire des religions des peuples non civilisés ; peu de temps après, il fut nommé président de la 5^e section. C'est peut-être ce qui l'encouragea à entreprendre à partir de 1909 la rédaction d'une thèse sur la prière⁸. Elle fut imprimée, mais jamais terminée : il n'existe qu'un tirage de 176 pages. Un exemplaire se trouve entre mes mains, je l'ai reçu en cadeau de Mauss lui-même au début des années 1930, après avoir publié une étude assez conséquente sur la sociologie française dans laquelle lui était reconnue la place qui lui revenait⁹. Dans les années 1920, un autre bruit courait au sujet de cette thèse de doctorat : on disait que Mauss avait voulu la faire pour être nommé à l'Institut, mais qu'il l'avait abandonnée après l'élection d'un concurrent. Cela pourrait expliquer le désintérêt soudain de Mauss pour ce travail. Peut-être des personnes assez intimes de Mauss pendant ces années pour connaître la vérité sont-elles encore en vie ?
- 4 Celui qui encouragea le plus Mauss fut son célèbre oncle Durkheim, qui assura l'ensemble de sa formation initiale avant qu'il ne se tourne vers l'histoire des religions et les sciences du langage. Cette relation de maître à élève allait si loin que le neveu s'installait parfois au domicile de l'oncle pour que celui-ci pût mieux le surveiller. Il arrivait que madame Durkheim lui confisque ses costumes de soirée pour l'empêcher de sortir et le contraindre à travailler. C'est du moins ce que l'on me raconta dans les cercles familiaux des deux hommes à un moment où je fus en contact très étroit avec l'école française de sociologie. Mauss s'astreignit en particulier à des travaux forcés pour Durkheim dans les années qui précédèrent immédiatement la publication du grand œuvre de ce dernier, *Le Suicide* (1897). On ne sait pas assez que Mauss travailla alors aux archives de police de la ville de Paris où il traita les dossiers de 26000 suicidés ; c'est à partir de ce matériau que furent composés deux des tableaux les plus intéressants de l'ouvrage de Durkheim, où les suicidés sont classés par situation de famille et par sexe¹⁰. C'est ainsi que Durkheim put jeter les bases de sa propre psychologie sociale. Mauss lui fournit ainsi l'occasion de confronter ses analyses à des

situations de vie très différenciées. Il est d'autant plus étonnant que le travail de Mauss, pourtant mentionné avec gratitude par Durkheim dans sa préface, ne soit jamais mentionné dans aucune bibliographie¹¹ ; le fait est d'autant plus surprenant qu'il s'agit peut-être là d'une des sources de l'intérêt ultérieur de Mauss pour une psychologie sociologique réaliste (par opposition à une psychologie constructiviste abstraite). Pourtant, vu de l'extérieur, Mauss faisait alors figure de durkheimien pur et dur, une impression encore confortée par le fait que, à partir la fondation de *L'Année sociologique* (1898), Durkheim s'intéressa de plus en plus à l'ethnosociologie et à la sociologie des religions qui constituaient les domaines de prédilection de Mauss. On peut dire sans risque de se tromper que, à cette époque, Mauss prit une part très active à la préparation du futur grand œuvre de sociologie religieuse de Durkheim. La proximité évidente de cette époque fut peut-être, au demeurant, à l'origine d'un éloignement entre les deux hommes¹² : en dépit de beaucoup d'ouvertures structuralistes, Durkheim finit par s'égarer bien souvent dans des considérations évolutionnistes. Dans son dernier livre¹³, l'analyse structurale des phénomènes religieux ne cessait de buter sur la question de « l'origine ». Dès les premiers articles de Mauss sur ces questions, rédigés avec son ami Henri Hubert¹⁴, en particulier l'essai de 1899 sur « Le sacrifice¹⁵ », il fit preuve, à mon avis, sur ce point, d'une certaine absence de préventions : il avait occasionnellement recours au vocabulaire évolutionniste, mais penchait en fin de compte vers l'analyse structurale. Ce constat demeure vrai malgré la remarque incontestablement fondée de Claude Lévi-Strauss, selon laquelle Mauss, sur un point décisif, n'avait pas épuisé les possibilités du structuralisme¹⁶. Comme Lévi-Strauss se référait à un moment beaucoup plus tardif, vers 1925, bien après la mort de Durkheim, nous pouvons remettre à plus tard l'examen de ce problème crucial.

- 5 En fait, il n'est pas si facile de répondre à la question de savoir si Mauss était un durkheimien orthodoxe. Je l'ai connu à partir de 1929 environ, et si je tente de me figurer ce qu'il était au tournant du siècle, sa manière directe et sans détour d'aborder les problèmes scientifiques me semble être la clé décisive de sa position à l'égard de Durkheim. A lui seul, ce trait le distinguait nettement de Durkheim, qui était tout sauf un caractère facile, comme le rapportent les contemporains qui l'ont côtoyé de près¹⁷. La même absence de préventions, chez Mauss, a sans doute dû marquer son approche d'abord positive des théories de Durkheim mais explique aussi, dans le même temps, le besoin qu'il a ressenti de les dépasser, au fur et à mesure de l'avancée de ses propres travaux de recherche. Nous évoquerons plus loin quelques exemples intéressants de ce point de vue. Son absence de préventions se marquait aussi dans le fait qu'il n'a jamais polémique expressément contre Durkheim, ni de son vivant, ni par la suite. C'était bien dans son caractère : Mauss n'était pas de ceux qui veulent toujours avoir raison – y compris vis-à-vis de ses étudiants, je peux en témoigner. Au contraire : lorsqu'il avait pris position sur un problème, il pouvait faire évoluer son point de vue ou le modifier en sous-main au cours de la discussion. D'une certaine façon, il était toujours à l'affût de nouvelles inspirations, même s'il est resté attaché du début à la fin, avec une énergie rare, à certains thèmes qui lui tenaient particulièrement à cœur, comme nous le verrons. Son absence de préventions, enfin, faisait peut-être aussi que – tout entier absorbé par les problèmes qui le préoccupaient – il n'était absolument pas conscient de son antagonisme avec Durkheim, ou ne voulait pas l'être ; il ne voyait guère l'intérêt de polémiquer et préférait se concentrer sur la découverte d'un nouvel aspect du problème, que personne n'avait vu avant lui. Enfin, il faut évoquer un dernier trait de Mauss, son sens de l'amitié et des relations humaines, et même sa piété familiale à

l'égard de son oncle, le grand Durkheim, dont il fut l'exécuteur testamentaire et édita les œuvres¹⁸. Il publia également les textes qu'il avait rédigés avec le celtologue Henri Hubert, ainsi qu'un fragment posthume inachevé de Hubert¹⁹, les œuvres posthumes de son ami Robert Hertz²⁰, et il donna également des séminaires sur les œuvres de l'un et de l'autre²¹. Ce trait de sa personnalité lui confère une qualité de présence tout à fait singulière : son œuvre appartient à la fois au passé et à l'avenir. En me replongeant récemment dans son œuvre pour écrire cet article, je croyais entendre à nouveau sa voix, l'entendre discuter ou – de façon à peine plus formelle – donner un séminaire ; j'ai été séduit comme au premier jour par la puissance de fascination de cet esprit singulier. Il s'appropriait l'avenir en abordant avec la même absence de préventions son œuvre de chercheur et son œuvre de gardien du passé, qu'il regardait comme un héritage personnel.

- 6 Le sommet de l'influence atteinte par Mauss en France et hors de France (à l'exception de l'Allemagne²²) se situa immédiatement avant la Seconde Guerre mondiale. A cette époque, il venait d'entreprendre de nouvelles recherches qu'il exposa pour la première fois à Londres dans une *Huxley Memorial Lecture du Royal Anthropological Institute* ; il s'agissait de l'essai sur la catégorie de la « personne²³ », qui a jeté les bases de ce qu'on devait plus tard désigner, à la suite de George H. Mead, comme « l'interactionnisme symbolique²⁴ ». Le plus souvent, cependant, on ne se rend pas compte que Mauss était le seul à pouvoir traiter ces problèmes de façon beaucoup plus substantielle que les autres, parce qu'il avait passé près de quarante ans à développer une théorie des symboles sociaux ; il en avait approfondi les bases davantage que quiconque, en étudiant de manière très intensive la linguistique dès les années 1890. Ses études linguistiques avaient principalement porté sur la linguistique indo-européenne comparée (avec Antoine Meillet) et sur le sanskrit (avec Sylvain Lévi).
- 7 Ceci nous conduit au début de la Seconde Guerre mondiale et de l'occupation de la France par les Allemands. Cette nouvelle guerre causa à Mauss une souffrance indicible. De plus, en tant que juif, il eut à craindre pendant des années d'être déporté à tout moment ; la Gestapo surveillait tout particulièrement les élèves de Durkheim et même les manuscrits, dont certains étaient encore à paraître. Des textes furent détruits intentionnellement²⁵. Mauss ne fut pas assassiné par les Allemands comme Maurice Halbwachs au printemps 1945, mais il fut moralement détruit par les horreurs de la Grande Allemagne et sa folie. De 1941 à sa mort en 1950, il ne mena plus qu'une existence fantomatique. Pour tous ceux qui l'avaient connu et aimé, il demeura cependant à n'en pas douter la figure la plus fascinante de la sociologie de l'entre-deux-guerres. Après la Seconde Guerre mondiale, son impact n'avait pas faibli, comme nous allons le voir dans une brève considération intermédiaire sur les sources de son œuvre.

II.

- 8 Nous venons de dire que Mauss était la figure la plus fascinante de la sociologie de l'entre-deux-guerres. A un tel jugement, on peut apparemment objecter que, de son vivant, il ne parut pas un seul livre dont Mauss fût l'unique auteur. Même le répertoire de cours sur l'ethnologie de 1947 n'avait pas été réuni par lui. Le livre publié en 1909 mentionnait, outre le sien, le nom de son ami et collègue Henri Hubert. D'un autre côté, il existait bien entendu quantité d'articles dont certains atteignaient un certain volume et pourraient être désignés comme de petits livres. Notamment l'essai sur les formes

primitives de classification qu'il publia avec son oncle (76 pages) ou certains des articles réunis dans le recueil publié avec Hubert, notamment celui sur le sacrifice (114 pages) ou celui sur la magie (138 pages), l'article sur les subdivisions de la sociologie (67 pages), le fragment sur la prière (120 pages dans la nouvelle édition), l'essai sur le don (140 pages), l'essai sur la magie (143 pages)²⁶. D'après les critères conventionnels, cependant, tout cela ne suffit pas pour faire une « œuvre » à proprement parler. Comment justifier, dès lors, une réputation si fameuse et si considérable ? On peut invoquer ici deux arguments supplémentaires, plus sérieux, pour expliquer cette situation. Le premier, assez banal, mais dont les effets ne sauraient être sous-estimés, est le problème du mode de publication de ses textes, édités dans des supports aujourd'hui peu accessibles et qui n'avaient jamais été rassemblés. Le second tient au style de pensée de Mauss, qui puisait son inspiration dans beaucoup de publications et s'élaborait à travers la rédaction de nombreux comptes rendus, avant de parvenir à la formulation adéquate d'une idée. A mon sens, cela a donné à ses productions, outre leur langage direct, un côté tout à fait ouvert, peu crispé, parce qu'il puisait sans cesse dans la masse et ne s'arrêtait pas à une couverture empirique trop courte. S'il l'avait fait, il aurait été contraint – comme tant d'autres théoriciens de la sociologie – à d'étranges pirouettes. Il faudrait donc connaître non seulement ses articles mais aussi ses nombreux comptes rendus, notices, introductions, programmes de cours, discussions, etc. – ce qui était impossible jusqu'à une date toute récente. Lévi-Strauss avait en ce sens raison d'observer que peu d'œuvres scientifiques ont été à la fois si *ésotériques* et si *influentes*²⁷. Celle de Mauss s'est d'abord perpétuée à travers ses élèves et amis, qui cherchaient à lui témoigner en retour, par leur fidélité, une générosité analogue à celle dont il avait fait preuve de son vivant dans d'innombrables discussions qu'il avait personnellement eues avec eux. Malgré tout, on ne pouvait s'en tenir là. Nous en arrivons ainsi à l'état actuel des sources, qui s'est considérablement modifié depuis la fin de la guerre, et surtout ces dernières années. Lorsque, à la fin des années 1920, je me rendis à la Bibliothèque nationale de Paris pour en apprendre davantage sur Mauss, mes recherches auraient été vouées à l'échec si je n'avais pu compter sur l'aide de Mauss en personne ; mais elle n'était pas toujours efficace, car lui-même ne possédait souvent plus d'exemplaires de ses nombreuses publications. En outre, il cite souvent des travaux qu'il n'a jamais terminés, ce qui n'empêche pas que ces titres continuent à être cités par d'autres²⁸. En 1930, lorsqu'il se porta candidat à la chaire du Collège de France, Mauss rédigea une petite bibliographie, mais elle est très incomplète²⁹.

- 9 Un premier pas en avant fut accompli au moment de sa mort en 1950, lorsque Georges Gurvitch encouragea l'établissement d'un premier recueil d'articles de Mauss, qui parut avec une magnifique « Introduction » de Lévi-Strauss³⁰. Ce volume de 400 pages rassemblait six articles : un fragment de l'œuvre, comme le reconnut Gurvitch dans son avertissement. Il fut plusieurs fois réédité (pas moins de quatre fois avant 1968), mais il n'était mentionné nulle part qu'à partir de la troisième édition de 1966, le volume avait été augmenté d'un article très important, l'« Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo ». Beaucoup ignorent encore parfois cet ajout, et se fient à la remarque de Gurvitch, dans la première édition, selon laquelle cet article n'avait pu être repris, pour des raisons au demeurant peu claires³¹. Le manque de communication, dans ce contexte, est tout à fait surprenant. Au moment où il publia une introduction à l'œuvre de Mauss et un petit choix de textes assorti d'une autre introduction³², Jean Cazeneuve, que l'on peut à n'en pas douter désigner comme un élève éloigné de Mauss, ignorait-il

qu'une édition très détaillée des *Œuvres complètes* en trois tomes (2164 pages en tout) était en cours de publication, sous la houlette d'un excellent connaisseur de Mauss, Victor Karady ? Celui-ci a investi dans cette publication, nous le verrons, une dépense d'énergie considérable, avec beaucoup de désintéressement, et a rendu ainsi pour la première fois Mauss accessible à la postérité³³.

- 10 Dans une préface qui constitue une « présentation » à proprement parler³⁴, l'éditeur a exposé les principes qui l'ont guidé dans son établissement des œuvres complètes. Celles-ci ne recourent au demeurant en aucun point l'édition plus ancienne et plus fragmentaire de Gurvitch et Lévi-Strauss : les deux éditions se complètent pour permettre aujourd'hui une compréhension véritablement adéquate de l'œuvre de Mauss.
- 11 Dans son édition, Victor Karady est parti du seul présupposé pertinent, à savoir que, compte tenu du caractère de cette œuvre, il fallait prendre au sérieux de nombreux travaux apparemment annexes ou « secondaires ». Les œuvres qui ont rendu Mauss célèbre ne portaient-elles pas le titre « d'essai », « d'esquisse », de « fragment » ou de « note », même si leur portée s'étendait bien au-delà ? Fait caractéristique de sa méthode de travail, le premier texte publié par Mauss était un compte rendu (consacré au sociologue néerlandais S. Rudolf Steinmetz), qui compte non moins de 47 pages dans l'édition des *Œuvres*³⁵ ! On pourrait multiplier les exemples. La bibliographie générale³⁶ dénombre 476 comptes rendus ; 86 pour la seule année 1925, par exemple. Prenant acte de cette spécificité, Karady a pris une décision extrêmement louable, même si sa mise en pratique lui a sans doute coûté un travail colossal. Dans le tome I, par exemple, il a publié à la fois l'essai de Mauss et Hubert « Introduction à l'analyse de quelques phénomènes religieux³⁷ », des « Notes » et des (extraits de) comptes rendus portant sur des problèmes théoriques analogues³⁸, ainsi que des « Sources, matériaux et textes », puis des comptes rendus d'études portant sur des problèmes de détail³⁹, enfin des « Généralités » sur le même thème⁴⁰. Le chapitre II du tome II regroupe exclusivement des discussions sur des publications relatives au problème des religions « archaïques », parmi lesquelles on relève surtout un intérêt approfondi pour l'école d'anthropologie britannique⁴¹. Les autres chapitres et les autres volumes sont composés de la même manière. Cette option présuppose, de la part de l'éditeur, une connaissance proprement stupéfiante des travaux de Mauss, dans toute leur multiplicité ; il fait également preuve d'une habileté extraordinaire dans les coupes opérées dans les nombreux comptes rendus et notes, afin de se concentrer sur l'essentiel. Ce procédé donne justement à voir l'ampleur du travail théorique déployé par Mauss dans ces textes. Sur ce point, il rivalisait avec Durkheim, qui avait lui aussi élaboré beaucoup de recherches spécialisées (sur la famille, par exemple) à partir de comptes rendus de livres⁴². Peut-être doit-on même voir dans l'impossibilité de tracer une frontière nette entre textes « primaires » et « secondaires » un trait typique du travail scientifique moderne, qui progresse bien davantage par l'accumulation de connaissances spécialisées que par la constitution de synthèses globales. Cependant, un tel procédé n'exclut justement pas la synthèse : Mauss le montre mieux que quiconque. Une différence importante entre lui et son oncle est que ce dernier croyait encore à la grande monographie et la pratiqua de façon brillante dans ses textes majeurs, alors que Mauss avait totalement abandonné cette manière de voir. Son œuvre présente, par suite, un caractère vraiment moderne. Un autre facteur est que, dans les monographies, la pensée frôle le dogmatisme, alors que le procédé de Mauss consistait à s'auto-corriger en permanence, à tout petits pas, jusqu'au moment où il pouvait parvenir à une synthèse. De ce point de vue, la manière

dont Mauss a accumulé les analyses de détail qui ont donné naissance à son essai le plus fameux, *l'Essai sur le don*, est tout à fait instructive⁴³ : le lecteur découvre à sa grande surprise que Mauss s'intéressait déjà à ces questions depuis longtemps (1903, pour certains aspects). Cela seul devrait suffire à corriger l'image que nous avons trop souvent de lui, celle d'un homme très doué qui se perdait dans une multitude de détails. L'édition des œuvres établie par Victor Karady montre, bien au contraire, que l'évolution qu'il a suivie est beaucoup plus cohérente qu'on ne l'admet généralement, et qu'il a poursuivi jusqu'à la fin, avec une rare énergie, ses recherches sur quelques thèmes fondamentaux.

- 12 La richesse des influences subies par Mauss et qu'il a exploitées à son tour sur un mode théorique pour transmettre de nouvelles influences est vraiment étonnante, si l'on se laisse guider par cette édition des œuvres complètes. Les index des matières et des noms permettent de suivre des parcours transversaux (l'éditeur fournit même la pagination originale des premières éditions). La grande bibliographie qui figure à la fin du troisième volume regroupe, sur 49 pages (!) l'inventaire à coup sûr le plus exhaustif des publications de Mauss disponible à ce jour (elle comprend quelque 700 entrées). Elle ne répertorie pas seulement les premières éditions mais aussi les rééditions. Les différentes prises de positions sont présentées de manière différenciée : comptes rendus critiques, communications, discussions, essais (articles), notices, nécrologies, introductions, synthèses de séminaires universitaires. En même temps, ces œuvres complètes permettent de se faire une idée de l'extraordinaire don qu'avait Mauss pour les langues : outre le latin, le grec et l'hébreu, le celte, l'arabe, le sanskrit et d'autres langues orientales et océaniques, il maîtrisait l'anglais, le hollandais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le russe et d'autres idiomes (il regrette une fois que sa connaissance du suédois soit trop limitée). En somme, un esprit vraiment universel, dont cette édition nous permet pour la première fois de mesurer l'ampleur réelle. Victor Karady est parvenu, avec un désintéressement absolu, à publier une édition vraiment critique qui autorise pour la première fois de porter un jugement pondéré sur Mauss. Par là, il a définitivement mis un terme à une évolution funeste qui s'était manifestée de façon tout à fait déplaisante dans les années 1950 : le souvenir de Mauss était sacrifié sur l'autel des rivalités des sociologues français de l'après-guerre. Pendant de nombreuses années, ce danger là était bien réel. A présent qu'il est écarté, nous tairons le nom des coupables en invoquant le retard de cette édition des œuvres complètes qui aurait pu paraître il y a dix ou quinze ans.

III.

- 13 Nous devons soulever à présent une question apparemment paradoxale à laquelle il n'est pas si facile d'apporter une réponse, celle de *l'appartenance disciplinaire de Marcel Mauss*. Pour un esprit aux intérêts aussi variés, il est évident que celle-ci posait problème. Mais il serait trop superficiel de s'en tenir au constat selon lequel ses intérêts étaient variés. Ce n'est là qu'une banalité. La question qui se pose est plutôt de savoir si son mode de travail et de production n'était pas *corrélé à sa conception de la sociologie*, à supposer qu'on puisse le désigner comme un sociologue. Peut-être correspondait-il aussi à une conception spécifiquement française de la sociologie, dont Durkheim avait posé les bases. On pense notamment à l'importance considérable que Mauss et Durkheim attribuaient à l'ethnologie. On oublie facilement, cependant, que les motifs

pour lesquels l'un et l'autre attachaient beaucoup d'importance à cette discipline pouvaient être très différents. Du reste, ces différences tenaient aussi aux positions historiques respectives de Durkheim et de Mauss, associées à des moments bien distincts de l'évolution de la sociologie. Pour Durkheim, on peut penser au rapport qu'il entretenait avec la théorie évolutionniste ; il fut à n'en pas douter un des critiques les plus résolus de l'évolutionnisme ancienne manière, mais – la remarque en a souvent été faite – il tomba lui-même souvent dans les pièges de l'évolutionnisme. De ce point de vue, Mauss adopta d'emblée une position bien différente.

- 14 Pour comprendre ses positions dans ce domaine, il faut avoir à l'esprit deux choses : a) *Mauss était aussi un linguiste* et b) *c'est en tant que tel qu'il s'intéressait au comparatisme*. Déjà, dans son essai de 1901 sur la notion de sociologie, rédigé avec Paul Fauconnet, il soulignait l'importance du langage pour la sociologie⁴⁴. Dans *L'Année sociologique*, une rubrique spéciale avait été introduite pour la sociologie linguistique dès le volume 5 (1900/1901). C'est Durkheim lui-même qui l'avait conçue, comme on le voit dans *Les Règles de la méthode sociologique*⁴⁵ ; le fils unique de Durkheim, mort pendant la Première Guerre mondiale, s'était consacré à des études de linguistique sous la direction d'Antoine Meillet⁴⁶. Là encore, cependant, on peut observer une différence entre Durkheim et Mauss. Pour le premier, le langage était en un sens le prototype de tous les comportements socialement réglés, comme on le voit jusque dans les systèmes de classifications. Nous renvoyons ici à l'article publié par Mauss et son oncle sur les formes primitives de classification (1903⁴⁷). Mauss, quant à lui, alla d'emblée plus loin. Alors que l'article en question faisait valoir, pour l'essentiel, que les sociétés primitives tendent à classer les choses comme elles classent les hommes, Mauss insista par la suite toujours davantage sur le *caractère symbolique du langage*. Les symboles « renvoient » à *quelque chose qui n'est pas directement donné dans le symbole et qui possède de son côté un caractère de système*. Cette dernière spécificité garantit l'efficacité du fonctionnement des symboles. Par là, Mauss avait déjà dépassé le domaine du fonctionnalisme classique au sens de Bronislaw Malinowski, pour lequel la fonction indique seulement, en fin de compte, à quoi une institution est « utile ». *Mauss, quant à lui, voit là des relations structurales entre certains phénomènes, présentant un caractère constant, ce qui revient en dernière instance à les « expliquer »*. Dans sa remarquable introduction au recueil de 1950, déjà, Claude Lévi-Strauss insistait sur ce point, et pointait ainsi l'influence que Mauss avait exercée sur lui⁴⁸.
- 15 La remarque de Lévi-Strauss se rapportait surtout à l'*Essai sur le don* mais on pourrait l'appliquer à d'autres textes. Lévi-Strauss lui-même traçait un parallèle entre l'*Essai sur le don* et la *Théorie de la magie* (1902/1903⁴⁹). J'étendrai pour ma part cette comparaison à l'*Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, un texte de jeunesse⁵⁰. Il atteste que le fonctionnalisme de Mauss constitue en réalité un « relationnisme structural ». La fin du texte le montre clairement. Remarquons au passage que la notion de système apparaît déjà dans cet article (« système sacrificiel⁵¹ »). Mauss relève en outre d'intéressantes « correspondances » entre sacralisation et désacralisation : chaque sacrifice de désacralisation implique une sacralisation du sacrifice et, à l'inverse, chaque sacrifice de sacralisation induit nécessairement une désacralisation, faute de quoi les restes du sacrifice ne pourraient plus être utilisés. On observe donc ici une véritable *interdépendance structurale*. On repère également dans ce texte des formules qui évoquent des textes plus tardifs. Le sacrifice est interprété comme un « don obligatoire⁵² », voire comme un « contrat », ainsi que Georges Davy le montrera plus

tard⁵³ (dans les années 1910-1925, Mauss et Davy avaient beaucoup en commun) ; il est également question d'« échange » de services. Comme le don sacrificiel est distinct à la fois du sacrifiant et de Dieu, il les sépare et les unit tout à la fois. On note également des tournures qui rappellent Durkheim : ainsi, lorsque la simultanéité de la « pénétration » et de la « séparation » est identifiée à une conjonction d'immanence et de transcendance, et que Mauss voit là une caractéristique des « choses sociales⁵⁴ ». Pour le reste, cependant, le langage de ce travail de jeunesse n'est pas celui d'un fonctionnaliste au sens courant du terme, mais celui d'un structuraliste en devenir. Réciprocité et sanction sont étroitement liées⁵⁵ ; le renoncement et l'abnégation dans le rituel de sacrifice *périodiquement reproduit* deviennent un moyen d'assurer l'intégration sociale. La fin de l'essai sur le sacrifice ouvre ainsi sur une conception tout à fait générale de la nature du social.

- 16 Nous sommes partis de la question de savoir si Mauss devait être désigné comme un ethnologue ou comme un sociologue, sachant que Durkheim réunissait ces deux aspects. Nous pouvons à présent tenter d'apporter une réponse à cette question. En tant qu'ethnologue, Durkheim est à n'en pas douter encore évolutionniste, jusqu'à son ultime grand œuvre sur les formes élémentaires de la religion. Mauss, quant à lui, *en tant qu'ethnologue, est encore sociologue* : il ne s'intéresse pas de prime abord à « l'origine » et à « l'évolution » des institutions, mais à des « correspondances structurales » qui laissent entrevoir comment le social se perpétue. Il est sans doute particulièrement significatif qu'il ait déjà défendu très clairement ce point de vue dans l'essai sur le sacrifice, bien qu'il n'ait pu à l'époque en mesurer les conséquences. Il se considérait sans doute encore comme le représentant d'une discipline spécialisée, alors que son travail relevait en réalité déjà de la sociologie générale. Il abandonna ainsi « l'empirisme naïf », comme le remarque à juste titre Lévi-Strauss⁵⁶ ; transcendant l'observation empirique, il put atteindre des couches plus profondes de la réalité⁵⁷ en appréhendant leur *caractère de système*. Les correspondances, équivalences, connexions et solidarités présentent toutes un tel caractère de système. Elles peuvent non seulement être comparées mais substituées les unes aux autres dans certains cas ; on parle aujourd'hui d'équivalents fonctionnels (une expression qui remonte à Hubert et Mauss⁵⁸). Cependant, la plus grande prudence est de mise dans l'usage du terme de « fonction ». A la différence de Malinowski, Mauss entend cette notion au sens de l'algèbre, ce qui renvoie, là encore, à son structuralisme latent ou manifeste⁵⁹.
- 17 A partir de là, après avoir tenté de retracer certaines des voies suivies par Mauss au fur et à mesure qu'il progressait dans ses recherches, nous pouvons en fin de compte apporter une réponse à la question soulevée au début, qui avait trait à sa conception de la sociologie. Avant de la définir, il fallait d'abord présenter son mode de pensée spécifique. Nous avons ainsi évité le piège consistant à se perdre dans des présentations par trop conventionnelles, comme celle que Mauss élaborait en 1901 avec Paul Fauconnet⁶⁰. Dans cet article, l'analyse des « institutions » est présentée comme l'objectif majeur de la sociologie. Il est vrai que les deux auteurs évoquent « l'interdépendance » des phénomènes ; mais ils ne le font qu'au sens ancien du terme, en soulignant, comme Durkheim⁶¹, que ceux-ci ne dépendent pas de décisions individuelles⁶². Au fond, ce texte n'est jamais qu'un bon travail scolaire ; il n'ouvre pas de perspectives nouvelles. Il en va autrement de l'article « Divisions et proportions des divisions de la sociologie » publié en 1927 dans la nouvelle série de *L'Année sociologique*, qui ne fut malheureusement pas poursuivie⁶³. Ce texte était né de l'intention tout à fait pragmatique de réorganiser, après la Première Guerre mondiale, la partie de *L'Année*

sociologique consacrée aux comptes rendus. Dans ce texte, Mauss parle notamment d'une « sociologie générale concrète⁶⁴ » qui s'attache à étudier des phénomènes universellement répandus mais néanmoins concrets (tradition, éducation, autorité, imitation, relations sociales en général, entre classes sociales, etc.). A quoi s'ajoutent le problème du langage et des symboles, la question des « mentalités », l'étude des civilisations (cultures) et, à certains égards, l'éthologie collective. Ici, Mauss se démarque déjà de Durkheim, mais il le fait plus nettement encore dans une note (de 1927) consacrée à l'Américain Harry Elmer Barnes⁶⁵. Vers la fin de ce fragment, il écrit cette phrase lourde de sens : « La sociologie n'est pas pour nous, elle ne doit être pour personne, une des sciences sociales, *elle est la science sociale*⁶⁶. » Pour Mauss, la sociologie est désormais synonyme de science sociale, elle est en quelle sorte la somme des sciences sociales. Tous les phénomènes sociaux font partie d'une sphère de vie unique et sont par suite objets d'une seule et même science. Le nom qu'on lui donne importe finalement peu, seul compte le principe. Bien entendu, la sociologie est alors très loin de couvrir tout ce domaine : ses lacunes sont plus importantes que ses résultats. Quelques années plus tard (1934), Mauss formule à nouveau la même idée, en se référant plus particulièrement cette fois à l'ethnologie⁶⁷. La sociologie générale trouve son point de départ dans le concept de « système social ». Il n'existe pas de parties indépendantes, toutes sont des composantes du système social. On ne peut considérer ces parties en dehors du tout que constitue le système social.

« Décrire l'un[e] ou l'autre, sans tenir compte de tous et surtout sans tenir compte du fait dominant qu'ils forment un système, c'est se rendre incapable de les comprendre. Car, en fin d'analyse, ce qui existe c'est telle ou telle société, tel ou tel système fermé, comme on dit en mécanique, d'un nombre déterminé d'hommes, liés ensemble par ce système. Une fois tous les autres faits et systèmes de faits connus, c'est cette liaison générale qu'il faut étudier⁶⁸. »

Il en résulte trois conséquences : 1. La sociologie est la science sociale par excellence. 2. La sociologie générale étudie les problèmes communs à toutes les sociétés. 3. La notion suprême qui est à l'œuvre ici est celle de « système social ».

- 18 On peut noter que Mauss parle à nouveau en ethnologue ; mais même dans ce cas, il ne fait pas de doute – comme nous l'avons observé plus haut – qu'en tant qu'ethnologue, il est sociologue. Il l'est ici plus clairement encore que jamais, davantage qu'auparavant et que par la suite, et nous pouvons considérer qu'il s'agit là de son dernier mot sur la question.
- 19 Au demeurant, nous devons prendre position sur une autre question relative à sa qualification, soulevée par le titre du premier recueil, *Sociologie et anthropologie*, ainsi que par une remarque de Georges Gurvitch, selon lequel les œuvres de Mauss convergeaient vers ce qu'on désignait, à l'époque de leur publication, comme l'*anthropologie culturelle*⁶⁹. De notre point de vue, il est hors de doute que, parmi tous les chercheurs européens, c'est Mauss qui a livré les contributions les plus originales à ce domaine de recherche ; mais là encore, à n'en pas douter, il l'a fait en sociologue. Pour le reste, l'anthropologie est présentée chez lui sous le nom d'*éthologie collective* ou de *théorie des civilisations* (il n'aimait pas le terme de « culture » en raison de ses connotations allemandes, et lui substitua pour cette raison la notion de « civilisation »). Dans l'édition de Victor Karady, on peut à présent lire l'ensemble des prises de position de Mauss sur cette question⁷⁰ ; ses conceptions ne recourent pas entièrement la notion actuelle d'anthropologie culturelle, même si elles ont beaucoup de points communs avec celle-ci.

20 De ce qui précède, nous pouvons donc retenir que Mauss était d'abord un sociologue, bien qu'il ait été animé d'un fort intérêt pour l'ethnologie, l'ethnographie, mais aussi l'archéologie et l'histoire ancienne, sans oublier sa connaissance intime de la linguistique, dont le rôle dans l'ensemble de sa pensée ne saurait être sous-estimé (il observait que la linguistique était celle des sciences humaines qui avait atteint le plus haut degré de développement ; le sociologue devait plutôt chercher à en tirer des modèles que des enseignements⁷¹). Il serait cependant faux de réduire son expérience de chercheur au domaine des sociétés primitives ou archaïques. Il ne faut pas oublier qu'il a collaboré de façon très tangible à l'élaboration de l'ouvrage de son oncle sur le suicide. Dans *l'Essai sur le don*, il évoque à la fin des problèmes économiques de son temps ; il en va de même dans le fragment (de 1920 ?) sur « La Nation⁷² », sans parler de son « Appréciation sociologique du bolchevisme » (1924)⁷³. Il n'en demeure pas moins qu'en tant qu'ethnologue, il est allé beaucoup plus loin que Durkheim ; il avait moins d'efforts à fournir pour aborder sans préventions certaines institutions du monde primitif, comme on le voit par exemple dans son esquisse d'une théorie de la magie⁷⁴. Un jour viendra peut-être où on évoquera l'influence de Mauss sur la théorie durkheimienne de la religion.

IV.

- 21 Dans son appréciation de l'œuvre de Marcel Mauss, Lévi-Strauss évoque le « modernisme » de sa pensée⁷⁵, dont témoignait notamment son rapport avec l'anthropologie culturelle, qu'il encouragea sans qu'on puisse pour autant le désigner comme un véritable anthropologue de la culture. De la même manière, il exerça une influence dans beaucoup de domaines de recherche nouveaux, au développement desquels il contribua de manière très active. Dans ce contexte, Lévi-Strauss évoque par exemple la *psychosomatique*, dont il a jeté les bases, de façon décisive, dans un essai fameux (« Effet physique chez l'individu de l'idée de la mort suggérée par la collectivité : Australie, Nouvelle Zélande⁷⁶ »). Mauss souligne la spécificité de cette situation. Le social affecte ici directement la nature biologique de l'homme. La peur panique détruit tout dans la conscience, jusqu'à l'instinct d'auto-conservation, et, pour finir, jusqu'à la vie elle-même⁷⁷. L'effet d'un tel contexte s'exerce à travers un médium psychique qui demeure « inconscient » pour la personne elle-même.
- 22 L'importance de Mauss pour la psychologie sociale est également considérable. Le psychologue français Georges Dumas avait mis en avant, dans sa *Psychologie du sourire*⁷⁸, le caractère symbolique de ce mouvement expressif obéissant, à l'origine, à des déterminations physiologiques ; Mauss fit la même démonstration à propos des pleurs⁷⁹, en s'appuyant sur les travaux antérieurs d'un ethnologue allemand⁸⁰. Le rire, les pleurs et les cris ne sont pas seulement les expressions individuelles d'une émotion, ce sont des signes et des symboles sociaux, et même un langage qui, en même temps, remplit une fonction de détente (aujourd'hui, on parlerait d'une réaction de « décharge ») : l'explication de ces phénomènes fait ainsi intervenir à la fois la sociologie, la psychologie et la physiologie. Il aboutit à l'idée d'une expression « obligatoire » des sentiments⁸¹, reprise par exemple par Marcel Granet pour les cérémonies d'enterrement dans la Chine ancienne⁸².
- 23 Ce sont là des observations que l'on peut situer du côté de l'anthropologie culturelle ou de la psychologie sociale, selon ses préférences. Mais là n'est pas la raison pour laquelle

nous les évoquons ici. Un tournant s'annonce ainsi chez Mauss sur lequel nous aurons à revenir plus loin : l'élaboration de la notion d'« homme total⁸³ », qui préfigure selon nous celle de « phénomène social total ». Quelques lignes plus loin, le texte est extrêmement clair sur ce point :

« Or, nous autres, sociologues, lorsque nous rencontrons l'homme, la conscience humaine, – dans nos statistiques, dans nos considérations d'histoire sociale ou d'histoire comparée, dans nos études de psychologie ou de morphologie collectives – nous avons affaire non pas seulement à telle ou telle faculté de l'âme, ou à telle fonction du corps, d'une conscience individuelle, et de cette partie de la conscience qui provient de la conscience collective ou, si l'on veut, qui correspond à l'existence de la collectivité. Ce que nous rencontrons, c'est un homme qui vit en chair et en esprit à un point déterminé du temps, de l'espace, dans une société déterminée... La plupart des phénomènes que considère le sociologue, dans la mesure où il n'est pas un morphologiste, requièrent précisément cette considération de la totalité psychologique de l'individu⁸⁴. »

C'est peut-être là la dimension majeure de la modernité de Mauss, et ce qui le rend aussi actuel aujourd'hui qu'à l'époque. En effet, il est indéniable que, immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, Durkheim et son école avaient cessé d'occuper le devant de la scène, tandis que Mauss passait au premier plan, cette fois en son nom propre, dans une ère nouvelle : c'étaient justement ces aspects de son œuvre qui entraient en résonance avec de nouveaux courants. C'est dans ce contexte que s'inscrivit aussi le rapprochement indéniable entre Mauss et Henri Bergson – un événement absolument impensable du vivant de Durkheim⁸⁵. Il est significatif que Mauss ait reconnu la légitimité de la lutte de Bergson contre l'atomisme psychologique⁸⁶ ; dans le même temps, il s'éloigna pour une part de Lévy-Bruhl, qui – à l'exception de quelques remarques dans les *Carnets* rédigés peu avant sa mort⁸⁷ – persistait à défendre l'idée que la « mentalité primitive » avait fait place, au cours de l'évolution, à la rationalité⁸⁸. Dans l'aspect de la totalité psychosociale, les différentes dimensions de la conscience demeurent entièrement préservées ; seuls les accents se déplacent. Ainsi, des théories de Lévy-Bruhl, Mauss ne conserve que celle de la « participation », qui est une pure expression de la totalité⁸⁹ ; cependant, il lui associe la notion correspondante d'« exclusion », qui se rapporte aux comportements de tabou. Ou, pour formuler les choses autrement : « C'est ce que je propose d'appeler des phénomènes de *totalité* où prend part non seulement le groupe, mais encore, par lui, toutes les personnalités, tous les individus dans leur intégrité morale, sociale, mentale, et surtout corporelle ou matérielle⁹⁰. »

24 Concernant la terminologie, remarquons encore que Mauss emploie non seulement l'expression « l'homme total », mais aussi celle d'« homme complet⁹¹ ». Celle-ci me semble plus appropriée dans la mesure où elle permet d'éviter une association regrettable avec le concept de totalité hérité de Marx et de Hegel, qui a connu, chez Georges Gurwitsch, une union assez malheureuse avec la tradition de Mauss⁹². Par ailleurs, cette expression permet de définir plus précisément ce que recouvre le concept chez Mauss. « Complet » signifie « non compartimenté », « non enfermé dans une catégorie » : il s'agit d'une *unité réelle* que l'on ne peut découper en morceaux ; on mesure ainsi la différence profonde qui sépare cette notion du concept spéculatif de totalité. *Chez Mauss, le recours à la notion d'« homme complet » est l'expression de l'empirisme critique* qui a été caractérisé plus haut, entendu comme une psychologie complexe du réel éclairée par la sociologie.

25 Nous avons déjà souligné plus haut que les intérêts de Mauss l'avaient toujours porté à la fois vers la recherche et vers une sociologie générale. Cela se vérifie encore une fois

dans ce contexte, comme l'atteste une question adressée par Mauss aux psychologues : il leur suggère de *soumettre la notion d'« attente » à une analyse plus approfondie*. Cette notion ne joue pas seulement un rôle dans des problématiques spécifiques, telles que la magie et la sorcellerie, *mais, de façon beaucoup plus fondamentale, se trouve au principe du fonctionnement de la société tout court*. Dans ce contexte, Mauss cite Kant : à partir de cette « attente » déterminée ou indéterminée, il est possible de « déduire » ou de « justifier » bien des choses⁹³. L'attente est une composante essentielle de la notion d'action sociale, mais aussi de l'orientation sociale, du rôle social, etc. Ces problèmes que la sociologie ne traitera et systématisera que beaucoup plus tard étaient déjà clairement posés chez Mauss au début des années 1920. Le seul qui ait précédé Mauss dans ce domaine fut sans doute Max Weber ; mais la question de savoir comment et pourquoi Durkheim, Mauss et Weber n'ont presque jamais tenu compte les uns des autres du vivant de ce dernier alors qu'ils poursuivaient des voies analogues demeurera une des énigmes de l'histoire de la sociologie moderne⁹⁴.

- 26 Etant donné l'importance de la catégorie de l'attente, il est particulièrement significatif qu'elle remplisse également une fonction décisive dans les travaux de Mauss qui traitent de la question du don et de l'échange, notamment du problème de l'argent. L'approche spécifique de Mauss lui permettait d'aborder à la fois des problèmes de recherche très spécialisés et des questions de sociologie générale. On peut ainsi lire dans une remarque de 1934 à propos d'un exposé de François Simiand intitulé « La monnaie, réalité sociale » : « Car c'est cela au fond à quoi nous arrivons, vous et moi, c'est à l'importance de la notion d'attente, d'escompte de l'avenir, qui est précisément une forme de la pensée collective⁹⁵ ». L'attente, notait Mauss, est « la forme essentielle de la communauté ». Il ajoutait : « Les expressions : contrainte, force, autorité, nous avons pu les utiliser autrefois, et elles ont leur valeur, mais cette notion de l'attente collective est à mon avis l'une des notions fondamentales sur lesquelles nous devons travailler. »
- 27 Cette dernière phrase signale une évolution : la notion de « contrainte » qui, chez Durkheim, était auparavant censée caractériser le social, est remplacée par une autre notion qui ne ramène plus l'individu à une fonction par défaut du social, en le présentant comme toujours « contraint » à quelque chose, *mais se focalise sur la « réciprocité des attentes et ruine par là toute tentative pour hypostasier le social, y compris cette tentative ultime d'en faire une entité métaphysique*. La dimension économique se voit ainsi attribuer un rôle tout à fait spécifique, dans la mesure où le don donné dans l'attente d'un contre-don est à la fois un processus économique fondamental, à savoir l'échange, et *le plus pur symbole de cette réciprocité*. Trente ans après *l'Essai sur le don*, Talcott Parsons et Neil Smelser ont repris ce thème de façon beaucoup plus détaillée⁹⁶, mais sans la vision universelle de Mauss et en restant tributaires, de façon générale, de quantité de préjugés inhérents au système économique actuel, ce qui exclut en fin de compte une analyse véritablement « transculturelle ».
- 28 Avant d'aller plus loin, il faut souligner que, dans ces études – nous en avons déjà fait plusieurs fois la remarque – deux points de vue se combinent : celui de la sociologie générale et celui d'une analyse de phénomènes spécifiques, le « contrat », par exemple. Mauss s'intéresse à cette dernière question en étroite collaboration avec Georges Davy⁹⁷, auquel il se réfère expressément⁹⁸. Bien entendu, cette analyse possède également une portée pour la sociologie générale, dans la mesure où elle met l'accent sur les présupposés non-contractuels du contrat et sape ainsi les derniers fondements des anciennes théories du contrat⁹⁹. Il apparaît en outre que, à l'origine, ce ne sont pas

des individus mais des groupes qui échangent entre eux et concluent des contrats¹⁰⁰. D'un autre côté, certains constats formulés par Mauss relèvent, au sens strict, de connaissances spécialisées : ainsi, ceux qui concernent le contrat comme institution juridique, le développement du féodalisme, l'individualisation du pouvoir, etc.¹⁰¹ De façon conséquente, ils s'orientent du côté de la sociologie politique¹⁰², une piste que nous ne poursuivrons pas ici.

29 En revanche, l'intérêt pour la sociologie générale l'emporte incontestablement, chez Mauss, avec le concept de phénomène social total. Dans notre terminologie actuelle, on peut voir là le point de départ d'une analyse de sociologie générale ; il en va de même avec la configuration structurale du système des services mutuels, en l'occurrence de l'échange, qui trouve son expression extérieure dans la triade des obligations de donner, d'accepter le don et de donner en contrepartie¹⁰³. Il s'agit là, en un sens, de données immédiatement observables. Mais c'est justement là que se révèle la capacité de Mauss, soulignée par Lévi-Strauss, à approfondir les observations, et à *déceler la structure inhérente ou subsistante* qui les sous-tend¹⁰⁴. Comme nous l'avons vu précédemment, elle possède le caractère d'un système. Ici, Mauss va plus loin que Malinowski, tout en se fondant en partie sur les données de ce dernier. Cependant, comme le montre Lévi-Strauss, lui aussi achoppe sur un point décisif : son explication consiste à présupposer l'existence d'une force secrète qui contraint pour ainsi dire l'objet qui a été donné à retourner à son premier propriétaire. Ce n'est pas une explication « scientifique » ; c'est seulement l'explication que fournissent les indigènes¹⁰⁵. La seule manière d'échapper à ce dilemme aurait été de regarder « l'échange » comme le phénomène fondamental, distinct des opérations particulières entre lesquelles se départage la « forme » initiale dans les relations sociales (donner, accepter, rendre). Mauss est ainsi le précurseur du structuralisme mais ne le réalise pas lui-même jusqu'au bout. Sa conception de la notion de fonction, entendue au sens de l'algèbre, suggère que, chez lui aussi, les représentations modélisées permettent en fin de compte de structurer les actes d'échange, aux orientations chaque fois différentes, en fonction des lois de la permutation, ce qui impose même, le cas échéant, de corriger les données observées¹⁰⁶. Lévi-Strauss apporte un autre correctif important à ce modèle en soulignant que, chez Mauss, la représentation de l'échange tend à s'arrêter à des systèmes d'organisation dualistes et à les universaliser, en sorte que les modes d'organisation asymétriques échappent de prime abord à l'analyse¹⁰⁷. Ce sont là des problèmes soulevés indirectement par les écrits de Mauss mais qui n'ont été traités que par d'autres.

30 En revanche, la notion de *phénomène social total*, développée dans le même contexte, demeure entièrement sa création. Jean Cazeneuve affirme à plusieurs reprises que ce concept avait été inspiré à Mauss par Durkheim¹⁰⁸. J'émettrai un avis nettement différent, en observant que la totalité peut avoir des significations très différentes selon les cas. En particulier, elle peut être entendue au sens métaphysique (l'universalisme ou la totalité dialectique), mais ce n'était pas le cas chez Mauss, même si son oncle fait usage du concept au sens de l'universalisme dans les *Formes élémentaires de la vie religieuse* (particulièrement à la fin). Mauss lui-même conférait à cette notion un sens beaucoup plus pragmatique, comme on le voit très clairement dans *l'Essai sur le don*. Citons ce passage classique :

« Ce qu'ils échangent, ce n'est pas exclusivement des biens et des richesses, des meubles et des immeubles, des choses utiles économiquement. Ce sont avant tout des politesses, des festins, des rites, des services militaires, des femmes, des enfants,

des danses, des fêtes, des foires dont le marché n'est qu'un des moments et où la circulation des richesses n'est qu'un des termes d'un contrat beaucoup plus général et beaucoup plus permanent. Enfin, ces prestations et contre-prestations s'engagent sous une forme plutôt volontaire, par des présents, des cadeaux, bien qu'elles soient au fond rigoureusement obligatoires, à peine de guerre privée ou publique. Nous avons proposé d'appeler tout ceci le *système des prestations totales*¹⁰⁹. »

Nous parlerions aujourd'hui d'une *interdépendance sociale globale*, ce qui correspond à la position de Mauss dans son « éthologie des civilisations¹¹⁰ ».

- 31 Voilà qui apporte un certain correctif à la position de Gurvitch à propos de Mauss et de sa conception du « phénomène social total ». A l'origine, Gurvitch était plus proche des conceptions de Mauss ; mais après s'être intéressé à Karl Marx, en 1948 (pour le centenaire du *Manifeste du Parti communiste*), il abandonna la notion empirique et pragmatique de totalité pour adopter une conception « dialectique » (bien que critique)¹¹¹ de cette notion. La position de Mauss était beaucoup plus claire, dans la mesure où il parlait, *dans ce contexte, d'un principe heuristique*, en référence aux phénomènes sociaux totaux, en soulignant en fin de compte leur caractère essentiellement dynamique. Nous citerons ici le passage décisif de son texte, à peine raccourci. Il insistait sur le fait que l'*Essai* ne se voulait pas un « modèle » et qu'il avait seulement voulu donner des « indications » et poser des questions qui devaient être approfondies. Jusqu'à la fin, il resta le grand inspirateur.

« S'il en est ainsi, c'est qu'il y a dans cette façon de traiter un problème un principe heuristique que nous voudrions dégager. Les faits que nous avons étudiés sont tous, qu'on nous permette l'expression, des faits sociaux totaux ou, si l'on veut – mais nous aimons moins le mot –généraux : c'est-à-dire qu'ils mettent en branle dans certains cas la totalité de la société et de ses institutions (potlatch, clans affrontés, tribus se visitant, etc.) et dans d'autres cas, seulement un très grand nombre d'institutions, en particulier lorsque ces échanges et ces contrats concernent plutôt des individus.

Tous ces phénomènes sont à la fois juridiques, économiques, religieux, et même esthétiques, morphologiques, etc. Ils sont juridiques, de droit privé et public, de moralité organisée et diffuse, strictement obligatoires ou simplement loués et blâmés, politiques et domestiques en même temps, intéressant les classes sociales aussi bien que les clans et les familles. Ils sont religieux : de religion stricte et de magie et d'animisme et de mentalité religieuse diffuse. Ils sont économiques : car l'idée de la valeur, de l'utile, de l'intérêt, du luxe, de la richesse, de l'acquisition de l'accumulation, et d'autre part, celle de la consommation, même celle de la dépense pure, purement somptuaire, y sont partout présentes, bien qu'elles y soient entendues autrement qu'aujourd'hui chez nous. D'autre part, ces institutions ont un côté esthétique important dont nous avons fait délibérément abstraction dans cette étude : mais les danses qu'on exécute alternativement, les chants et les parades de toutes sortes, les représentations dramatiques qu'on se donne de camp à camp et d'associé à associé ; les objets de toutes sortes qu'on fabrique, use, orne, polit, recueille et transmet avec amour, tout ce qu'on reçoit avec joie et présente avec succès, les festins eux-mêmes auxquels tous participent ; tout, nourriture, objets et services, même le « respect », comme disent les Tlingit, tout est cause d'émotion esthétique et non pas seulement d'émotions de l'ordre du moral ou de l'intérêt. Enfin, ce sont clairement des phénomènes morphologiques. Ceci est vrai non seulement de la Mélanésie, mais encore plus particulièrement de ce système qu'est le potlatch du Nord-Ouest américain, encore plus vrai de la fête-marché du monde indo-européen. Tout s'y passe au cours d'assemblées, de foires et de marchés, ou tout au moins de fêtes qui en tiennent lieu. Toutes celles-ci supposent des congrégations dont la permanence peut excéder une saison de concentration

sociale, comme les potlatch d'hiver des Kwakiutl, ou des semaines, comme les expéditions maritimes des Mélanésiens. D'autre part, il faut qu'il y ait des routes, des pistes tout au moins, des mers ou des lacs où on puisse se transporter en paix. Il faut les alliances tribales et intertribales ou internationales, le *commercium* et le *connubium*.

Ce sont donc plus que des thèmes, plus que des éléments d'institutions, plus que des institutions complexes, plus même que des systèmes d'institutions divisés par exemple en religion, droit, économie, etc. Ce sont des « tous », des systèmes sociaux entiers dont nous avons essayé de décrire le fonctionnement. Nous avons vu des sociétés à l'état dynamique ou physiologique. Nous ne les avons pas étudiées comme si elles étaient figées, dans un état statique ou plutôt cadavérique, et encore moins les avons-nous décomposées et disséquées en règles de droit, en mythes, en valeurs et en prix. C'est en considérant le tout ensemble que nous avons pu percevoir l'essentiel, le mouvement du tout, l'aspect vivant, l'instant fugitif où la société prend, où les hommes prennent conscience sentimentale d'eux-mêmes et de leur situation vis-à-vis d'autrui. Il y a, dans cette observation concrète de la vie sociale, le moyen de trouver des faits nouveaux que nous commençons seulement à entrevoir. Rien à notre avis n'est plus urgent ni fructueux que cette étude des faits sociaux.

Elle a un double avantage. D'abord un avantage de généralité, car ces faits de fonctionnement général ont des chances d'être plus universels que les diverses institutions ou que les divers thèmes de ces institutions, toujours plus ou moins accidentellement teintés d'une couleur locale. Mais surtout, elle a un avantage de réalité. On arrive ainsi à voir les choses sociales elles-mêmes, dans le concret, comme elles sont. Dans les sociétés, on saisit plus que des idées ou des règles, on saisit des hommes, des groupes et leurs comportements. On les voit se mouvoir comme en mécanique on voit des masses et des systèmes, ou comme dans la mer nous voyons des pieuvres et des anémones. Nous apercevons des nombres d'hommes, des forces mobiles, et qui flottent dans leur milieu et dans leurs sentiments¹¹². »

- 32 Du point de vue d'une sociologie générale, l'évolution ainsi décrite recèle encore une autre signification. On a affaire ici presque exclusivement à des sociétés « segmentaires » (sans division du travail). Par le passé et jusqu'à une date tardive dans l'histoire moderne, elles étaient absolument dépourvues de véritable unité. Non seulement les dispositions des hommes de ces sociétés étaient différentes et plus généreuses que celles des hommes des sociétés plus développées mais, au cours de périodes très longues, ces hommes étaient de surcroît partagés entre des sentiments étrangement ambivalents : un mélange de peur et d'hostilité extrême, d'un côté, et d'hospitalité exagérée, de l'autre. Cela dit, cette ambivalence n'est anormale que de notre point de vue. Il n'y avait pas de moyen terme : « se confier entièrement ou se défier entièrement, déposer ses armes et renoncer à sa magie, ou donner tout depuis l'hospitalité fugace jusqu'aux filles et aux biens¹¹³ ». A partir d'un certain moment de l'évolution, les groupes humains n'ont plus que cette alternative : soit s'éviter les uns les autres ou se battre quand ils se provoquent, soit s'entendre entre eux. C'est ainsi que des institutions telles que le potlatch, si radicales que soient les formes qu'elles peuvent parfois revêtir, se trouvent à l'origine de la constitution de territoires pacifiés : le don et le commerce, ainsi que les alliances qu'ils entraînent, se substituent aux agressions brutales, à l'isolement et à la stagnation¹¹⁴. Les implications extraordinaires d'un tel constat au regard des problèmes actuels du « Tiers Monde » sont évidentes. Si Mauss avait été en état de travailler après la guerre, on peut être certain qu'il se serait intéressé à ces questions.

33 A n'en pas douter, Mauss était de prime abord sociologue. Mais en tant que sociologue, il était aussi ethnologue, c'est-à-dire empiriste. Il ne réalisa pas personnellement de travail de terrain comme les nombreux ethnologues dont il commenta les rapports dans ses comptes rendus, et il fut un ethnologue de cabinet ; mais sa connaissance des sociétés humaines dans leur étendue planétaire était presque inépuisable (« Mauss sait tout »). En tant qu'empiriste, cependant, il ne se perdit pas dans la description de la nature ethnographique mais souligna d'emblée que les faits étaient constitués par l'observation, dans la mesure où elle les appréhendait à partir des notions de son propre système¹¹⁵, c'est-à-dire au moyen d'un système de notions rationnelles. Les faits étaient ainsi soustraits à leur contexte historique et local pour être transformés en notions générales. Ce résultat pouvait le cas échéant être obtenu à partir d'un petit nombre de phénomènes, voire d'un seul, s'il faisait l'objet d'une analyse critique. Au début de son *Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo*, Mauss écrivait ainsi :

« C'est une erreur de croire que le crédit auquel a droit une proposition scientifique dépende étroitement du nombre des cas où l'on croit pouvoir la vérifier. Quand un rapport a été établi dans un cas, même unique, mais méthodiquement et minutieusement étudié, la réalité en est autrement certaine que quand, pour le démontrer, on l'illustre de faits nombreux, mais disparates, d'exemples curieux, mais confusément empruntés aux sociétés, aux races, aux civilisations les plus hétérogènes¹¹⁶. »

Ce type d'observation se rapproche à bien des égards de la *conception formelle de l'observation* que j'ai moi-même tenté de présenter et à laquelle faisait déjà référence Lévi-Strauss¹¹⁷. Elle implique un refus de principe des formes d'ethnologie qui accumulent document sur document sans discernement et sans vérifier si les contextes dont ils sont issus possèdent des structures relativement analogues – un écueil que Lévy-Bruhl, par exemple, ne sut pas toujours éviter, comme l'a souligné Mauss¹¹⁸.

34 L'essentiel, d'un point de vue méthodologique, me semble être cependant que Mauss s'est efforcé de parvenir, à partir d'observations descriptives, à un niveau de saisie plus profond, en repérant et soulignant le caractère de système qui unit des phénomènes dispersés, en ouvrant sur des cadres de relations structurelles, etc. L'observation est toujours le point de départ de la science, certes, mais jamais une fin en soi. Cet effort pour rendre visible et isoler conceptuellement le caractère de système des phénomènes débouche clairement sur une analyse stratifiée ou une « sociologie en profondeur », pour reprendre les termes de Georges Gurvitch¹¹⁹ qui, sur ce point, est plus proche de Mauss et de Lévi-Strauss¹²⁰ qu'il ne l'admet lui-même. Lévi-Strauss distingue en particulier l'observation des faits et l'élaboration de méthodes à l'aide desquelles il est possible, selon ses termes, de construire des « modèles ». Il souligne expressément que Mauss s'était engagé dans une voie analogue¹²¹. Ce qui serait en revanche inacceptable pour l'un comme pour l'autre, c'est l'introduction d'un modèle de stratification *a limine* comme celui que Gurvitch a cherché à mettre en place à partir de la théorie de la superstructure et de l'infrastructure de Marx (dont il a au demeurant livré une analyse remarquable¹²²) ; on est ici sur la voie du pur dogmatisme. Le mode de production n'est pas toujours décisif, Engels le savait très bien¹²³ ; des modes de production différents peuvent dans certains cas déterminer des structures sociales tout à fait analogues, en sorte qu'il est parfaitement possible, en dépit de la différence des modes de production, de comparer les Indiens d'Amérique du Nord, vivant d'une économie de mer et de pêche, avec les Germains de l'époque de Tacite, qui pratiquaient l'agriculture¹²⁴. Si Mauss associait au concept de phénomène social total la représentation d'une totalité, cela ne signifie en rien qu'on puisse interpréter celle-ci au sens de Marx et, à partir de

cette prémisse, en déduire subrepticement d'autres représentations qui ont peut-être à voir avec Marx mais en aucun cas avec Mauss. En fin de compte, Mauss semble plus proche de Lévi-Strauss que de Gurvitch, en tout cas après le tournant de ce dernier en 1948¹²⁵.

- 35 De façon générale, Mauss ne s'intéressait guère aux questions de méthode pour elles-mêmes. Il était davantage dans la pratique de la recherche que dans la réflexion sur la recherche. On peut lui appliquer une formule qu'il attribuait à un de ses amis mais qui était peut-être de lui et fournit une caractérisation frappante de son œuvre : « Ceux qui ne savent pas faire une science en font l'histoire, en discutent la méthode ou en critiquent la portée¹²⁶ ». Lui-même, en tant que chercheur, était à l'évidence en permanence dans la réalisation. Cela confère à son œuvre, aujourd'hui comme hier, une attractivité énorme, sans parler des innombrables perspectives qu'il a ouvertes sans pouvoir les explorer lui-même.

BIBLIOGRAPHIE

Cazeneuve, J. (1968a) : *Mauss*, Paris.

Cazeneuve, J. (1968b) : *Sociologie de Marcel Mauss*, Paris.

Dumas, G. (1948) : *Psychologie du sourire*, Paris.

Davy, G. (1922) : *La foi jurée*, Paris.

Davy, G. (1923) : *Sociologie politique*, Paris.

Durkheim, E. (1894) : *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris.

Durkheim, E. (1897) : *Le Suicide. Etude de sociologie*, Paris.

Durkheim, E. (1912) : *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris.

Durkheim, E. (1928) : *Le Socialisme*, Paris.

Durkheim, E. (1937) : « La morale professionnelle », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 44, réédité in : Mauss (1969c), p. 500-505.

Durkheim, E. (1958) : *Pragmatisme et philosophie*, éd. par A. Cuvillier, Paris.

Durkheim, E. (1969) : *Journal sociologique*, introd. et notes de J. Duvignaud, Paris.

Durkheim, E. (1971) : *Die Regeln der soziologischen Methode*, éd. par R. König, 3e éd., Neuwied (première éd. 1962).

Durkheim, E. / Mauss, M. (1969 [1903]) : « De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives » in : Mauss [1969b], p. 13-89 ; initialement paru dans *Année Sociologique*, 6.

Engels, F. (1950) : « Lettre à Karl Marx du 8 décembre 1882 », in : Marx, K. / Engels, F. : *Briefwechsel*, Berlin (Est), t. IV.

Friederici, G. (1907) : *Der Tränengruß der Indianer*, Leipzig.

- Granet, M. (1953) : « Le langage de la douleur d'après le rituel funéraire de la Chine classique », in : id. : *Etudes sociologiques pour la Chine*, Paris.
- Gugler, J. (1964) : « Introduction à la bibliographie des œuvres de Marcel Mauss », *L'Homme*, 4.
- Gugler, J. (1961) : *Die neuere französische Soziologie*, Neuwied.
- Gurvitch, G. (1962) : *Dialectique et sociologie*, Paris.
- Gurvitch, G. (1950) : *La Vocation actuelle de la sociologie*, t. I, Paris.
- Gurvitch, G. (1938) : *Essais de sociologie*, Paris.
- Hertz, R. (1922) : « Le péché et l'expiation dans les sociétés primitives », *Revue d'histoire des religions*, 86.
- Hertz, R. (1928) : *Mélanges de sociologie religieuse et de folklore*, Paris.
- Hubert, H. (1932) : *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène*, Paris ; repris in : Mauss (1969c), p. 455-459.
- Hubert, H. / Mauss, M. (1909) : *Mélanges d'histoire des religions*, Paris.
- Hubert, H. / Mauss, M. (1899) : « Essai sur la nature et la fonction du sacrifice », *L'Année sociologique*, 2 ; réédité dans Mauss (1969a), p. 193-307.
- König, R. (1973a) : Art. « Beobachtung », in : id. (éd.) : *Handbuch der empirischen Sozialforschung*, Stuttgart.
- König, R. (1973b) : « Nachwort », in : Durkheim, E. : *Der Selbstmord*, Neuwied.
- König, R. (1931/32) : « Die neuesten Strömungen in der gegenwärtigen französischen Soziologie », *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Soziologie (Sociologus)*, VII/VIII.
- König, R. (1960) : « On some Recent Developments in the Relation between Theory and Research », *Fourth Congress of Sociology*, vol. IV, Londres.
- König, R. (1956) : « Drei unbekannte Manuskripte Emile Durkheims », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, VIII.
- König, R. (1958) : « Emile Durkheim (1858 bis 1958) », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, XI.
- König, R. / Schmalfuß, A. (1972) : *Kulturanthropologie*, Düsseldorf.
- Leacock, S. (1934) : « The Ethnological Theory of Marcel Mauss », *The American Anthropologist*.
- Leenhardt, M. (1950) : « Marcel Mauss (1872-1950) », *Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes*.
- Lévi-Strauss, C. (1958) : *Anthropologie structurale*, Paris.
- Lévi-Strauss, C. (1950) : « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in : Mauss, M. : *Sociologie et anthropologie*, Paris.
- Lévi-Strauss, C. (1945) : « French Sociology », in : Gurvitch, G. / Moore, W. E. : *Twentieth Century Sociology*, New York (traduction française : Paris, 1947).
- Lévy-Bruhl, H. (1951) : « In Memoriam Marcel Mauss », *L'Année Sociologique*.
- Lévy-Bruhl, H. (1949) : *Les carnets*, éd. par M. Leenhardt, Paris.
- Lévy-Bruhl, H. (1920) : *La mentalité primitive*, Paris.
- Lévy-Bruhl, H. (1910) : *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, Paris.

- Lévy-Bruhl, H. (1900) : *La philosophie d'Auguste Comte*, Paris.
- Lukes, S. (1968) : « Marcel Mauss », in : *International Encyclopaedia of the Social Sciences*, t. 10, New York.
- Malinowski, B. (1922) : *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Londres.
- Mauss, M. (1969a) : *Œuvres*, prés. de V. Karady, t. 1 : *Les fonctions sociales du sacré*, Paris.
- Mauss, M. (1969b) : *Œuvres*, prés. de V. Karady, t. 2 : *Représentations collectives et diversité des civilisations*, Paris.
- Mauss, M. (1969c) : *Œuvres*, prés. de V. Karady, t. 3 : *Cohésion sociale et division de la sociologie*, Paris.
- Mauss, M. (1950) : *Sociologie et anthropologie*, avec une introduction de C. Lévi-Strauss, Paris.
- Mauss, M. (1930) : *Notice sur les titres et travaux de M. Marcel Mauss*, Paris.
- Mauss, M. (1924) : « L'appréciation sociologique du bolchevisme », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 31.
- Mead, G. H. (1934) : *Mind, Self and Society*, Chicago.
- Merleau-Ponty, M. (1960) : « De Mauss à Claude Lévi-Strauss », in : *Eloge de la philosophie*, Paris.
- Moret, A. / Davy, G. (1923) : *Des clans aux empires*, Paris.
- Parsons, T. (1961) : *The Structure of Social Action*, Glencoe, Ill.
- Parsons, T. / Smelser, N. (1956) : *Economy and Society*, Londres.
- Poirier, J. (1950) : « Marcel Mauss et l'élaboration de la science ethnologique », *Journal de la société des océanistes*, 6.
- Thurnwald, R. (1936) : « Gegenseitigkeit im Aufbau und Funktionieren der Gesellungen und deren Institutionen », in : Jurkat, E. (éd.) : *Reine und angewandte Soziologie*, Leipzig.
- Thurnwald, R. (1921) : *Die Gemeinde der Banaro*, Stuttgart.
- Tiryakian, E. A. (1966) : « A Problem for the Sociology of Knowledge. The Mental Unawareness of Emile Durkheim and Max Weber », *Archives Européennes de Sociologie*, 7.
- Valeri, V. (1966) : « Marcel Mauss e la nuova antropologia », *Critica Storica*.

NOTES

1. Sur l'évolution générale de l'école durkheimienne, voir König (1958) ; Gugler (1961) ; Cazeneuve (1968b ; 1968a) ; voir aussi Leacock (1934) ; Leenhardt (1950) ; Lévy-Bruhl (1951) ; Lukes (1968) ; Merleau-Ponty (1960) ; Poirier (1966) ; Valeri (1966).
2. Sur l'évolution plus ancienne, voir König (1931/1932).
3. Réédité in : Marcel Mauss (1950), p. 145-279.
4. Réédité in : Marcel Mauss (1969c), p. 473-499.
5. Thurnwald (1921).
6. Malinowski (1922)
7. Sur ce point, voir Emile Durkheim (1894), ainsi que l'édition allemande éditée par René König : Durkheim (1971) ; voir aussi König (1973b).
8. Rééditée in Mauss (1969a), p. 357-477.
9. Voir König (1931/1932).
10. Cf. Durkheim (1897), p. XI/XII et les tableaux des p. 183 et 204.

11. La seule exception est Victor Karady dans son édition de Mauss (1969a) où il mentionne ce travail dans sa préface, p. XXI. Une autre exception est Claude Lévi-Strauss (1950) p. XLI. Mais il ne s'agit là que d'une remarque en passant, qui n'est pas approfondie. De même chez Lukes (1968), p. 78. L'exploitation de ce matériau n'est anodine qu'en apparence : on en comprend l'importance aujourd'hui, où on a reproché à Durkheim de s'être basé sur des statistiques officielles fort peu fiables et de n'avoir pas réuni lui-même de données. Sur ce point, voir König (1973b).
12. Cazeneuve (1968b), p. 63-64, note que, dès les toutes premières études que Mauss avait rédigées avec Durkheim (Durkheim / Mauss (1969 [1903]), il s'intéressait davantage au « fait social total » qu'à « l'origine » des systèmes de classifications.
13. Durkheim (1912).
14. Hubert / Mauss (1909).
15. Hubert / Mauss (1899).
16. Cf. Lévi-Strauss (1950), p. XLV sq. ; sur ce point, voir aussi plus loin les notes 98 et 99.
17. Sur ce point, voir König (1958), p. 569 sq.
18. Outre l'étude mentionnée dans la note 4, Mauss édita Durkheim (1928) ; voir aussi l'introduction à Durkheim (1937).
19. Cf. Hubert / Mauss (1909) ; voir aussi « Avertissement », in : Hubert (1932).
20. Voir l'introduction et la conclusion à Hertz (1922), repris in : Mauss (1969c), p. 509-512 ; le livre de Hertz parut à Paris en 1922. Préface et introduction biographique in : Hertz (1928).
21. Voir in : Mauss (1969c), p. 513 sq. les annonces de cours sur Robert Hertz en 1932/1933, 1933/1934, 1934/1935, 1935/1936, 1936/1937. In : Mauss (1969b), p. 570 sq. les annonces de cours sur Hubert en 1934/1935, 1935/1936 et 1936/1937, 1937/1938, 1938/1939 et 1939/1940.
22. J'entends par là que j'ai été à peu près le seul, avant la guerre, à évoquer Mauss dans l'article mentionné en note 2. Dans l'essai de Josef Gugler mentionné dans la note 1, ce dernier a poursuivi dans la même voie, sur mes conseils. Voir aussi Gugler (1964). Les éditions Suhrkamp ont publié en 1968 une traduction allemande de l'*Essai sur le don*. J'ai moi-même publié une version allemande de l'essai *Les techniques du corps*, in : König / Schmalfuß (1972).
23. « Une catégorie de l'esprit humain ... », in : Mauss (1950), p. 333-362.
24. Cf. Mead (1934).
25. Cf. König (1956) ; König (1958), p. 575.
26. Tous ces textes ont été repris in : Mauss (1950) et Mauss (1969). Les éditions anglaises (Routledge et Kegan Paul, Londres) sont parues sous forme de livres.
27. Voir Lévi-Strauss (1950), p. IX.
28. Comme Victor Karady en fait très justement la remarque dans sa présentation des œuvres complètes : Mauss (1969a), p. IX, note 17, XXXIII/XXXIV.
29. Mauss (1930). Victor Karady in : Mauss (1969a), p. VIII partage mon jugement négatif sur ce répertoire.
30. Lévi-Strauss (1950) ; Lévi-Strauss (1945).
31. Cf. Mauss (1950), p. VII. On peut observer au demeurant que, dans le choix des articles, Gurvitch avait bien davantage été guidé par ses propres intérêts que par ceux de Mauss : il publia principalement des essais dont il avait fait la critique. Voir aussi Gurvitch (1938) et (1950).
32. Cazeneuve (1968b), p. 127, note (paru en février) ; dans le recueil établi par le même auteur, paru en mars de la même année (Cazeneuve [1968a]), on trouve p. 37 une référence à Karady et à son édition.
33. Les pages qui suivent constituent aussi une note critique sur cette édition extrêmement valable des œuvres de Mauss (1969a, b et c).
34. Mauss (1969a), p. I-LIII.
35. Mauss (1969b), p. 651-698.
36. Mauss (1969c), p. 643-692.

37. Mauss (1969a), p. 3-39.
38. Mauss (1969a), p. 40-65.
39. Mauss (1969a), p. 66-88.
40. Mauss (1969a), p. 89-106.
41. Mauss (1969a), p. 109-189.
42. Une grande partie de ces textes a récemment été réuni dans un volume par Jean Duvignaud : Durkheim (1969).
43. L'essai lui-même figure dans : Mauss (1950), p. 145-284 ; les notes, sources et travaux préparatoires sont réunis dans : Mauss (1969c), p. 58-108. Il est impossible de lire l'essai sans consulter ces compléments. Les uns et l'autre forment un tout. Or, comme la plupart de ces textes étaient jusque là pratiquement inaccessibles au lecteur, l'édition de Karady a pour la première fois ouvert la voie à un examen global du problème traité.
44. Mauss (1969c), p. 144.
45. Durkheim (1894), chapitre II.
46. Cf. Mauss (1969c), p. 189, p. 498.
47. Durkheim / Mauss (1969 [1903]).
48. Cf. Lévi-Strauss (1950), p. XXXIII, XXXVI, XLII.
49. Les deux textes figurent in : Mauss (1950).
50. Hubert / Mauss (1899).
51. Hubert / Mauss (1899) ; cf. Mauss (1969a), p. 301.
52. Cf. Mauss (1969a), p. 307, où on trouve le mot « don », qui n'apparaissait jusque là que sous la forme du verbe donner.
53. Cf. Davy (1922).
54. Cf. Mauss (1969a), p. 306.
55. Mauss avait pu trouver cette idée chez Thurnwald (1921), p. 121. Voir aussi Thurnwald (1936).
56. Cf. Lévi-Strauss (1950), p. XXXVI.
57. Lévi-Strauss (1950), p. XXXIII.
58. Cf. Mauss (1969a), p. 308.
59. Cf. Cazeneuve (1968b), p. 2 ; Lévi-Strauss (1950), *passim*.
60. « Sociologie », in : Mauss (1969c), p. 139-177.
61. Durkheim (1894).
62. Mauss (1969c), p. 147.
63. Cf. Mauss (1969c), p. 178-245 ; ainsi que les « Notes », p. 246-268.
64. Mauss (1969c), p. 227.
65. « Note de méthode sur l'extension de la sociologie ... », in : Mauss (1969c), p. 283-297. Paru une première fois dans le second cahier de *L'Année sociologique, nouvelle série* ; le texte est fragmentaire au sens littéral du terme, il s'interrompt au milieu d'une phrase.
66. Mauss (1969c), p. 288 sq.
67. « Fragment d'un plan de sociologie générale descriptive ... », in : Mauss (1969c), p. 303-358.
68. Mauss (1969c), p. 306.
69. Gurvitch, « Avertissement », in : Mauss (1950), p. VII. Voir aussi *supra* la remarque de la note 31.
70. « Les civilisations. Éléments et formes », in : Mauss (1969b), p. 456-523.
71. « La sociologie en France de 1914 à 1933 », in : Mauss (1969c), p. 436-459, ici p. 444.
72. Mauss (1969c), p. 571-639 (édité par H. Lévy-Bruhl).
73. Mauss (1924).
74. Lévi-Strauss (1950), p. XLI.
75. Lévi-Strauss (1950), p. 11.
76. Repris in Mauss (1950), p. 313-330.
77. Mauss (1950), p. 329.

78. Dumas (1948).
79. « Sur la salutation par les rires et les larmes », in : Mauss (1969c), p. 278-279. « Allocution à la société de Psychologie (1923) », in : Mauss (1969c), p. 280-282.
80. Friederici (1907).
81. « L'expression obligatoire des sentiments ... », in : Mauss (1969c), p. 269-279.
82. Granet (1953).
83. Il apparaît pour la première fois en 1923 dans l'« Allocution à la société de Psychologie » (Mauss [1969c], p. 280).
84. Mauss (1969c), p. 280-281.
85. Sur la position de Durkheim au sujet de Bergson, voir Durkheim (1958).
86. Cf. Mauss (1950), p. 294.
87. Cf. Lévy-Bruhl (1949).
88. Chez Lévy-Bruhl, cette idée remonte en fin de compte à son livre *La philosophie d'Auguste Comte* (Lévy-Bruhl [1900]) ; elle n'a été abandonnée qu'en partie dans ses textes ultérieurs (Lévy-Bruhl [1910] et [1920]) (à l'exception des *Carnets* mentionnés dans la note précédente, parus à titre posthume). Mauss souligne au demeurant que cette orientation était déjà préfigurée dans les notions d'« expérience mystique » et de « participation », qui rendaient superflu le concept de « prélogique » (cf. Mauss [1969c], p. 560-565). Mentionnons une discussion particulièrement intéressante de Mauss avec Lévy-Bruhl à la Société de philosophie, en 1924 : Mauss dit explicitement que Lévy-Bruhl a omis de retracer l'histoire de l'esprit humain jusqu'à l'époque présente et que, par suite, « Il n'a pas démontré la différence entre l'esprit humain primitif et le nôtre ». Il existe en effet, selon lui, des « ressemblances beaucoup plus profondes » entre l'un et l'autre que Lévy-Bruhl ne veut bien l'admettre. Il ne s'agit pas seulement de « vestiges » mais de nouvelles créations spontanées qui apparaissent en permanence. Cf. Mauss (1969b), p. 125-131. Sur Mauss et Lévy-Bruhl, voir aussi Lévi-Strauss (1950), p. XXX.
89. Mauss (1950), p. 302-303.
90. Mauss (1950), p. 303.
91. Voir par exemple Mauss (1950), p. 305 et *passim*.
92. Sur ce point, voir König (1960).
93. Mauss (1950), p. 307.
94. Sur ce point, voir Tiryakian (1966). Dans sa « Note de méthode » (p. 291), Mauss (1950) remarque expressément que Weber était très proche des positions de l'école durkheimienne, même s'il ne citait pas celle-ci.
95. « Débat sur les fonctions sociales de la monnaie », in : Mauss (1969b), p. 116-120.
96. Cf. Parsons / Smelser (1956).
97. Davy (1922).
98. Mauss (1950), p. 149 ; Mauss (1969c), p. 35 et p. 48.
99. Cf. Parsons (1961) qui abordait ce problème en se référant principalement à Durkheim. Sur les développements ultérieurs de la question, voir König (1958), p. 563 sq.
100. Cf. Davy (1922) ; Mauss (1950), p. 150 et *passim*. Il s'avère notamment que les contrats ne sont jamais conclus par des individus mais par des groupes : Davy et Mauss partent tous deux de ce constat commun.
101. Moret / Davy (1923).
102. Davy (1923).
103. Mauss (1950), p. 205-214.
104. Cf. Lévi-Strauss (1950), p. XXXVIII et p. XXXIII.
105. Lévi-Strauss (1950), p. XXXVIII-XXXIX.
106. Voir Lévi-Strauss (1950), p. XXXIV-XXXV et, pour plus de détails, Lévi-Strauss (1958), p. 155-180.
107. Cf. Lévi-Strauss (1958), p. 147-180.

108. Cazeneuve (1968b), p. 13, p. 56, p. 116. Il s'est laissé influencer sur ce point par une remarque de Steven Lukes (1968), qui se réclame lui-même de l'autorité de Georges Davy. Mais tout cela n'est pas entièrement clair, surtout si l'on songe à la remarque de Jean Poirier (1950) selon laquelle le devoir de l'ethnologue est de « tout connaître et tout décrire ». Le « tout », au sens d'un inventaire exhaustif de tous les détails, n'est jamais réalisable de toute façon et n'a rien à voir avec la totalité au sens où l'entendait Mauss. Une autre source du concept de totalité est l'article rédigé en commun par Durkheim et Mauss (1969 [1903]), où il est de fait question de la « totalité » (p. 84). Citons le passage *in extenso* : « Et si la totalité des choses est conçue comme un système un, c'est que la société elle-même est conçue de la même manière. Elle est un tout, ou plutôt elle est le *tout* unique auquel tout est rapporté (souligné par Mauss). Ainsi la hiérarchie logique n'est qu'un autre aspect de la hiérarchie sociale et l'unité de la connaissance n'est autre chose que l'unité même de la collectivité, étendue à l'univers ». Cet usage métaphysique du concept de totalité me semble plus caractéristique de Durkheim (1912) où on le retrouve dans les pages de conclusion (p. 593 sq.) que de Mauss, dont la pensée était beaucoup plus pragmatique sur ce point, comme on va le voir dans le texte ci-dessus.

109. Mauss (1950), p. 151.

110. Sur ce point, voir les dernières pages de Mauss (1950), p. 276 sq.

111. Gurvitch (1938), p. 171 sq. ; Gurvitch (1950) (voir en particulier l'essai sur Marx, au demeurant brillant). Sur le changement de sa conception, voir König (1960), p. 276 sq. Sur la version « critique » de la dialectique, voir Gurvitch (1962).

112. Mauss (1950), p. 275-276.

113. Mauss (1950), p. 277.

114. Mauss (1950), p. 278.

115. Voir déjà Mauss (1969c), p. 139-177, ici p. 167 sq.

116. Mauss (1950), p. 391 [cité à partir de la 3^e éd. 1964, N.d.T.].

117. Cf. König (1973a). Voir aussi Lévi-Strauss (1958), p. 353-355.

118. Mauss (1969b), p. 129.

119. Gurvitch (1950)

120. Lévi-Strauss (1958), p. 303-375.

121. Lévi-Strauss (1958), p. 309, 310, 318 et *passim*.

122. Gurvitch (1950), p. 568-602.

123. Engels (1950), p. 690 [trad. fr. in Lévi-Strauss (1950), p. 399]. Etant donné l'importance de ce passage, nous le reproduisons ici *in extenso* : « Pour tirer au clair le parallèle entre les Germains de Tacite et les Peaux-Rouges américains, j'ai fait de modestes extraits de ton Bancroft. La ressemblance est d'autant plus surprenante que le mode de production est foncièrement différent – ici des pêcheurs et des chasseurs sans élevage ni agriculture, là l'élevage nomade qui passe à la culture des champs. Cela prouve précisément combien, à ce stade, le mode de production est moins décisif que le degré de décomposition des vieux liens de consanguinité et de l'ancienne communauté réciproque des sexes dans la tribu ».

124. Cf. Lévi-Strauss (1950), p. 370-375, ici p. 372-373. Voir aussi Victor Karady, « Présentation », in : Mauss (1969a), p. II.

125. Voir la note 111.

126. Mauss (1950), p. 283.

INDEX

Schlüsselwörter : Anthropologie, Soziologie

Mots-clés : anthropologie, sociologie

AUTEURS

RENÉ KÖNIG

René König (1906-1992) fut un des représentants les plus influents de la sociologie allemande après guerre. Pour plus d'information, consultez la notice suivante.